



RÉSUMÉ

**Rapport d'évaluation du Pacte rural 2007-2014
Plan de travail 2014-2015
Engagements généraux
MRC de Charlevoix**

Septembre 2014

TABLE DE MATIÈRES

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PACTE RURAL 2007-2014	4
DOMAINES ET SECTEURS D'INTERVENTION PRIVILÉGIÉS – PACTE RURAL 2014-2015	8
RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE DU PACTE RURAL 2014-2015.....	10
MODALITÉ DE GESTION DE L'ENVELOPPE DU PACTE RURAL.....	10
LES ÉTAPES À FRANCHIR POUR L'ADOPTION DU PLAN DE TRAVAIL – PACTE RURAL 2014-2019	12

Rapport d'évaluation du Pacte rural 2007-2014

L'élaboration du plan de travail 2007-2014

La mise en place du deuxième Pacte rural a permis aux divers intervenants de notre territoire de se mobiliser autour d'un projet commun visant la préservation et la mise en valeur de notre milieu rural pour l'ensemble des six municipalités de la MRC de Charlevoix.

Le plan de travail s'est d'abord articulé à partir de plusieurs exercices collectifs de réflexion stratégique réalisés sur le territoire et adoptés par les instances locales concernées. Plus spécifiquement, il s'agissait des documents suivants :

- ✓ Renouvellement du plan d'action du schéma d'aménagement de la MRC de Charlevoix (2014);
- ✓ Plans de développement locaux adoptés par les comités de développement locaux (2007-2014) :
 - . Plan d'action 2011-2021 de Petite-Rivière-Saint-François;
 - . Plan d'action 2009-2014 de Saint-Hilarion;
 - . Plan d'action 2010-2020 de l'Isle-aux-Coudres;
 - . Plan d'action 2007-2012 des Éboulements;
 - . Agenda 21 2011-2016 de la Ville de Baie-Saint-Paul.
- ✓ Plans d'action de chacune des municipalités issus de la Politique familiale ainsi que celui de la MRC de Charlevoix (2008-2012);
- ✓ Plan d'action Municipalités amies des aînés (MADA) 2011-2016 de la Ville de Baie-Saint-Paul;
- ✓ Portrait, diagnostic et plan d'action Municipalités amies des aînés (MADA) 2014-2016 de la MRC de Charlevoix ainsi que celui des Éboulements, de l'Isle-aux-Coudres, de Petite-Rivière-Saint-François, de Saint-Hilarion, de Saint-Urbain ;
- ✓ Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2011-2015 du Centre local de développement (CLD) de la MRC de Charlevoix.

Trois grandes orientations sont ressorties:

- A. Stimuler et soutenir le développement durable et la prospérité de nos collectivités rurales.
- B. Assurer la qualité de vie des collectivités rurales et renforcer leur pouvoir d'attraction.
- C. Soutenir l'engagement des citoyennes et des citoyens au développement de leur communauté et assurer la pérennité du monde rural.

Ces orientations avaient mené à cibler la mise en place de moyens structurants:

- ✓ Consolider et développer le transport collectif pour optimiser les services de transport sur tout le territoire de la MRC de Charlevoix.
- ✓ Doter chaque municipalité d'un point de service de maisons de jeunes (MDJ) et consolider ceux déjà en place, en plus de soutenir la mise en place d'équipements sportifs et culturels pour les jeunes.

- ✓ Aménager des circuits cyclables pour l'établissement d'un réseau cyclable local et inter localité.
- ✓ Créer un système d'accueil pour les nouveaux arrivants afin de lutter contre l'exode des jeunes, le vieillissement de la population et la baisse démographique.
- ✓ Soutenir les municipalités dans le développement de l'offre en loisirs et des saines habitudes de vie.
- ✓ Soutenir la tenue d'activités de concertation et d'animation locale pour développer des planifications stratégiques ainsi que la vitalité des municipalités.

Nous constatons que les objectifs de notre Pacte rural 2007-2014 ont été atteints puisque la vitalité et la mobilisation que les différents projets ont suscitées chez les intervenants locaux, ont mené à sa réussite. C'était judicieux dans une deuxième démarche de PNR de concentrer les efforts sur des projets majeurs répondant à des besoins importants pour tout le territoire de la MRC de Charlevoix. Le plan de travail n'a pas été modifié, et d'ailleurs, les commentaires des intervenants nous confirment qu'une continuité des projets mis en place devrait être préservée pour la troisième génération du Pacte rural. Par contre, il faudrait laisser davantage de latitude dans le choix des projets pour permettre d'innover et d'agir sur les problématiques locales de façon différente au cours des dix prochaines années.

Résumé des projets réalisés et soutenus dans le cadre du Pacte rural 2007-2014

Un	<i>pacte rural / 7 ans (2007-2014)</i>
6	<i>municipalités rurales concernées</i>
119	<i>projets réalisés et soutenus</i>
1 959 522 \$	<i>investis</i>
6 735 129 \$	<i>valeur totale des projets réalisés</i>

Les réalisations

Aménagement de tronçons, bandes et pistes cyclables

839 999 \$ investis



- Aménagement de pistes et bandes cyclables reliant le Centre St-Aubin au parc du Gouffre à Baie-Saint-Paul : 3 km
- Aménagement de bandes cyclables de chaque côté du rang Ste-Catherine aux Éboulements : 2 km
- Aménagement de bandes et pistes cyclables dans certains secteurs du village et en bordure de la voie ferrée à Petite-Rivière-St-François : 2,7 km

- Aménagement d'une piste cyclable dans le Cap-Martin et d'une passerelle multifonctionnelle sur la rivière-du-Gouffre à Saint-Urbain : 580 m
- Aménagement d'un débarcadère pour les cyclistes et usagers de la navette ferroviaire aux Éboulements
- Aménagement d'une halte-vélos multiservices au belvédère de la Grande Côte des Éboulements
- Aménagement d'une halte multiservices pour les cyclistes et amateurs de kite-surf à L'Isle-aux-Coudres
- Réalisation d'un plan directeur du parc nautique de la MRC de Charlevoix, incluant la mise en valeur des municipalités riveraines et de leurs attraits récréotouristiques

Aménagement et construction d'infrastructures de loisir

374 670 \$ investis



- Aménagement d'un terrain de mini-soccer à Saint-Urbain
- Aménagement d'un terrain synthétique multi-usages à Saint-Urbain
- Installation de modules de jeu pour la famille dans la cour d'école de Saint-Urbain
- Aménagement de parcs résidentiels et de belvédères à Saint-Urbain
- Acquisition de modules aquatiques gonflables pour les bains libres à la piscine du Centre Saint-Aubin de Baie-Saint-Paul
- Aménagement d'un skate-park à Baie-Saint-Paul
- Acquisition de vélos stationnaires pour les cours de conditionnement physique de Baie-Saint-Paul
- Acquisition d'équipements variés pour la tenue d'événements spéciaux à Baie-Saint-Paul et automatisation des jeux d'eau
- Mise en place d'une salle de conditionnement physique à Petite-Rivière-Saint-François
- Aménagement d'une aire de jeu et de jeux d'eau au parc des Riverains de Petite-Rivière-Saint-François
- Construction d'une patinoire « 4 saisons » à Petite-Rivière-Saint-François
- Construction d'une patinoire « 4 saisons » aux Éboulements
- Construction d'une patinoire « 4 saisons » à L'Isle-aux-Coudres
- Installation d'un système d'éclairage de la patinoire de L'Isle-aux-Coudres
- Construction d'un chalet des sports sur le site de la patinoire à L'Isle-aux-Coudres
- Construction d'un chalet des sports sur le site du terrain de jeu à Saint-Hilarion
- Agrandissement du chalet des sports et travaux de mise à niveau des infrastructures de loisir de Saint-Hilarion

Soutien au fonctionnement des maisons de jeunes

168 000 \$ investis

- Soutien aux opérations de Forum jeunesse Charlevoix-Ouest qui opèrent la maison des jeunes de Baie-Saint-Paul et les points de services de Saint-Hilarion et de Petite-Rivière-Saint-François (2007-2014)
- Soutien aux opérations de Ancrage Isle-aux-Coudres qui opère la maison des jeunes de L'Isle-aux-Coudres (2007-2014)
- Soutien aux opérations de la Baraque des Éboulements (2007-2014)
- Soutien aux opérations de la maison des jeunes de Saint-Urbain (2007-2014)



Soutien au fonctionnement du service de transport collectif en milieu rural (TRUC)

280 000 \$ investis

- Soutien aux opérations du service de transport collectif opéré par Transport adapté Charlevoix-Ouest, le Transport rural de Charlevoix (TRUC) (2007-2014) qui a effectué 14 464 déplacements sur le territoire de la MRC en 2013



Diversifier les loisirs municipaux

176 575 \$ investis

- Réalisation d'une étude et d'un exercice de consultation de la population en vue d'identifier des pistes pour diversifier les loisirs municipaux (2008)
- Embauche d'une agente de développement en loisir pour soutenir les municipalités en matière de loisir (2010-2014)



Mettre en place et coordonner un Service d'accueil des nouveaux résidents

71 428 \$ investis

- Embauche d'une responsable du *Service d'accueil des nouveaux résidents* en charge des activités d'accueil et d'intégration des nouveaux résidents de la MRC de Charlevoix (2009-2014), 31 personnes provenant de 11 pays différents ont bénéficié du Service en 2013



Soutenir la mise en œuvre d' « initiatives jeunesse »

43 350 \$ investis

- Soutien à la réalisation de 37 « initiatives jeunesse » coordonnées par des jeunes ou par des organismes et des municipalités en vue d'améliorer le bien-être des jeunes et leur qualité de vie en milieu rural



Soutenir la réalisation d'activités de mobilisation citoyenne en milieu rural

5 500 \$ investis

- Soutien à la réalisation d'une activité de mobilisation citoyenne aux Éboulements dans le cadre d'une planification stratégique (2008), d'une activité de suivi (2012) et d'une activité de réflexion pour stimuler la « Communauté entrepreneuriale » (2014)
- Soutien à l'exercice de planification stratégique de Saint-Hilarion (2009)
- Soutien à l'exercice de planification stratégique 2010-2020 de Petite-Rivière-Saint-François
- Soutien à l'exercice de planification stratégique 2010-2020 de L'Isle-aux-Coudres



Domaines et secteurs d'intervention privilégiés – Pacte rural 2014-2015

Pour élaborer un plan d'action reposant sur une mobilisation des acteurs locaux et représentatifs des préoccupations des municipalités rurales de son territoire, la MRC de Charlevoix a coordonné un processus de *Concertation dynamique*. Ce processus a permis de retenir des priorités d'intervention qui reflètent un consensus des diverses municipalités et qui traduit les besoins des milieux ruraux en fonction de leur vision et réalité.

Dans ce contexte, le Pacte rural constitue un outil privilégié pour supporter la réalisation des actions qui ont été identifiées comme nécessaires à l'amélioration du mieux-être de la population. L'objectif ultime du Pacte rural, selon la Politique nationale de la ruralité 2014-2024, est défini ainsi:

Soutenir la réalisation de projets de développement au bénéfice des populations résidant sur le territoire rural de la MRC

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de travail 2014-2015 du Pacte rural, la MRC de Charlevoix retient les domaines et secteurs d'intervention suivants :

- ✓ **Accueil des nouveaux résidents**
 - Contribuer à l'enracinement des nouveaux résidents et favoriser leur intégration sociale et communautaire dans leur milieu de vie en offrant des services d'accueil et d'accompagnement adaptés et personnalisés.

- ✓ **Développement du transport collectif en milieu rural : Transport rural de Charlevoix (TRUC)**
 - Supporter le fonctionnement et le développement du service de transport collectif offert par Transport adapté Charlevoix-Ouest (TACO) et issu d'une intégration des services de transport offerts sur le territoire de la MRC.

- ✓ **Environnement et développement durable : mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)**
 - Supporter la réalisation des actions identifiées au Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Charlevoix et contribuer ainsi au développement des activités agricoles.

- ✓ **Loisirs**
 - Soutenir les actions municipales contribuant au développement du loisir et des saines habitudes de vie via le travail d'un agent de développement en loisir.
 - Supporter les initiatives municipales visant à améliorer l'offre, les infrastructures et les équipements de loisir.

- ✓ **Population « jeunes »**
 - Soutenir le fonctionnement et le développement des services offerts par les maisons des jeunes et leurs points de service dans les diverses municipalités.
 - Soutenir la réalisation d'initiatives locales et régionales visant à améliorer la qualité de vie des jeunes et contribuer ainsi à renforcer leur sentiment d'appartenance à leur milieu rural.

Répartition de l'enveloppe du Pacte rural 2014-2015

La répartition de l'enveloppe disponible pour la mise en place du plan de travail 2014-2015, qui totalise 299 373 \$ est la suivante :

Domaines d'intervention	Volets	Somme allouée
Accueil des nouveaux résidents	Coordination d'un service d'accueil des nouveaux résidents	16 000 \$
Développement du transport collectif en milieu rural	Soutien au fonctionnement et développement du TRUC	40 000 \$
Agriculture: mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Charlevoix	Soutien à la réalisation du plan d'action du PDZA de la MRC de Charlevoix	10 000 \$
Loisirs	1. Agent de développement en loisir	18 373 \$
	2. Amélioration de l'offre d'infrastructures et d'équipements de loisir	180 000 \$
Population « jeunes »	1. Soutien au fonctionnement et au développement des activités des maisons des jeunes (MDJ)	30 000 \$
	2. Soutenir la réalisation d'« Initiatives jeunesse »	5 000 \$
TOTAL		299 373 \$

Modalité de gestion de l'enveloppe du Pacte rural

En vue d'assurer une saine gestion de l'enveloppe du Pacte rural, la MRC de Charlevoix a mis en place les démarches et procédures suivantes :

✓ **Formulaire de dépôt de projets**

- Obligation pour les promoteurs de projets de remplir et déposer à la MRC un formulaire de dépôt de projets pour les domaines d'intervention dont le promoteur est une municipalité, une coopérative ou un organisme à but non lucratif.

✓ **Comité d'analyse du volet « Initiatives jeunesse »**

- Un comité d'analyse est formé pour étudier les projets présentés au volet « Initiatives jeunesse », appliquer une grille d'analyse et faire des recommandations au conseil des maires de la MRC.

- Pour le pacte rural 2007-2014, le comité était formé d'un représentant du CSSSC, d'un représentant du Conseil des maires, de la directrice et de l'agente de développement rural de la MRC de Charlevoix.
- Inviter un nouveau membre : un jeune de la communauté.

- ✓ ***Octroi de l'aide financière accordée par résolution du Conseil***
 - L'aide financière accordée aux promoteurs de projets doit faire l'objet d'une résolution adoptée par le Conseil de la MRC.

- ✓ ***Signature d'un protocole d'entente***
 - Chaque projet financé par le Pacte rural, dont le bénéficiaire est une municipalité, une coopérative ou un OBNL, et pour lequel une résolution a été adoptée fait l'objet d'un protocole d'entente établissant les modalités de versement de l'aide financière et précisant les engagements des parties (voir modèle de protocole en annexe).

- ✓ ***Formulaire de reddition de comptes***
 - Conformément au protocole d'entente signé avec le promoteur, ce dernier doit présenter un rapport final comprenant les informations essentielles à la reddition de comptes du projet. Le paiement du dernier versement est conditionnel au dépôt de ce rapport à la direction générale de la MRC.

Les étapes à franchir pour l'adoption du Plan de travail – Pacte rural 2014-2019

Étapes 2014	Objectifs	Personnes impliquées
Février à avril	Élaborer et faire parvenir aux municipalités une grille à remplir pour déterminer les actions municipales et celles concernant l'ensemble de la MRC pour développer une proposition de plan d'action pour le Pacte rural	Les maires et les conseillers municipaux Le personnel de la municipalité (DG municipaux, agents de développement, etc.)
	<ul style="list-style-type: none"> • Compiler l'ensemble des actions proposées par les municipalités • Préparer des documents pour les rencontres avec les maires (lac-à-l'épaule) 	La directrice générale de la MRC L'agente de développement rural
Mai	<ul style="list-style-type: none"> • Inventorier les situations problématiques constituant les enjeux locaux communs • Revoir les actions municipales et de la MRC proposées par les municipalités • Déterminer le déroulement de la consultation • Choisir une date de consultation et les participants invités (élus, dg, agents de développement, etc.) 	Le préfet et les maires La directrice générale de la MRC L'agente de développement rurale
Juin à août	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer le document de consultation • Élaborer la logistique • Choisir un lieu et effectuer les invitations pour la consultation • Réunir les animateurs et les secrétaires pour une préparation à la consultation 	Le préfet, les maires, les conseillers municipaux, les directeurs généraux, le personnel municipal La directrice générale de la MRC L'agente de développement rural Les autres participants (agents développement, conseillers, etc.)
Septembre et octobre	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir la « Consultation dynamique » • Compiler les propositions de la concertation et préparer le plan d'action 2014-2017 • Élaborer le plan de travail du Pacte rural 2014-2015 • Déposer les documents auprès des élus pour entérinement • Déposer les différents documents de reddition du Pacte rural au ministère Affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT) 	Le préfet et les maires La directrice générale de la MRC L'agente de développement rural
Novembre et décembre	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place le plan d'action 2014-2015 • Effectuer la promotion du Pacte rural et des fonds disponibles • Élaborer et entériner le plan de travail 2014-2019 de la MRC de Charlevoix 	Le préfet et les maires La directrice générale de la MRC L'agente de développement rural